

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS ET  
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**31 MARS 2015**

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE L'OUTAOUAIS**

---

**ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**  
31 mars 2015

---

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**

---

**ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

31 mars 2015

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8

# Jacques Trudel

Comptable professionnel agréé / Chartered Professional Accountant

24, rue Principale, bureau 200  
Gatineau (Québec) J9H 3L1  
(819) 684-1177  
[jacquestrudel@bellnet.ca](mailto:jacquestrudel@bellnet.ca)

1424 Cheverny Crescent  
Orleans (Ontario) K4A 3C8  
(613) 830-0076

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'organisme,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

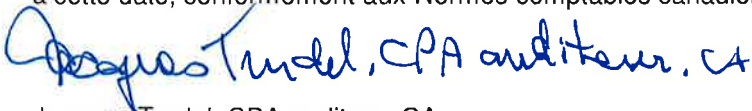
J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et/ou d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et/ou d'autofinancement reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

### Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Jacques Trudel, CPA auditeur, CA

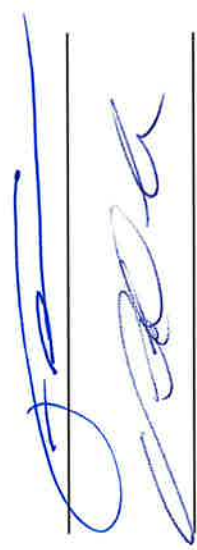
Jacques Trudel, CPA auditeur, CA

Gatineau, le 1<sup>er</sup> juin 2015

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE L'OUTAOUAIS**

BILAN 31 mars	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations		Fonds contributions pénales	
	général	immobilisations	général	immobilisations	2015	2014
<b>ACTIF</b>						
<b>À court terme</b>						
Encaisse	115 531 \$	- \$	- \$	- \$	115 531 \$	168 879 \$
Dépôt à terme, 2.82%, échéant en août 2015	93 235	-	-	-	93 235	90 678
Comptes clients et autres créances (note 3)	18 745	-	-	-	18 745	19 457
À recevoir du fonds d'administration	-	-	-	35 922	35 922	39 215
Frais payés d'avance (note 4)	4 106	-	-	-	4 106	9 759
	231 617	-	-	35 922	267 539	327 988
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>						
	-	16 771	-	-	16 771	24 261
	231 617 \$	16 771 \$	- \$	- \$	284 310 \$	352 249 \$
<b>PASSIF</b>						
<b>À court terme</b>						
Créditeurs et frais courus (note 6)	98 768 \$	- \$	- \$	- \$	98 768 \$	98 945 \$
Dû au fonds contributions pénales	35 922	-	-	-	35 922	39 215
	134 690	-	-	-	134 690	138 160
<b>ACTIF NET</b>						
Actif net en immobilisations	-	16 771	-	-	16 771	24 261
Actif net affecté - Fonds contributions pénales	-	-	-	35 922	35 922	39 215
Actif net non affecté	96 927	-	-	-	96 927	150 613
	96 927	16 771	16 771	35 922	149 620	214 089
	231 617 \$	16 771 \$	16 771 \$	35 922 \$	284 310 \$	352 249 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE L'OUTAOUAIS**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

31 mars	Actif net en immobilisations	Actif net affecté fonds contributions pénales	Actif net non affecté	2015	2014
	24 261 \$	39 215 \$	150 613 \$	214 089 \$	187 893 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>					
	( 7 490 )	( 3 293 )	( 53 686 )	( 64 469 )	26 196
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	16 771 \$	35 922 \$	96 927 \$	149 620 \$	214 089 \$
<b>SOLDE À LA FIN</b>					

**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds contributions pénales	Fonds des immobilisations	2015	2014
<b>PRODUITS</b>					
Subvention - Ministère de la Justice du Québec					
- Mission	981 670 \$	- \$	-	\$ 981 670	\$ 886 940
- Référence policière	-	-	-	-	110 200
- Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels	5 760	-	-	5 760	5 000
- Infovac	-	-	-	-	13 477
- DRHC	3 246	-	-	3 246	4 078
Contributions pénales	( 3 876 )	21 171	-	17 295	46 937
Dons	1 199	-	-	1 199	525
Intervenante sociale en liaison	14 868	-	-	14 868	14 735
Autres - intérêts	2 761	-	-	2 761	2 875
	1 005 628	21 171	-	1 026 799	1 084 767

**CHARGES**

Activités des bénévoles	533	-	-	533	1 387
Amortissement	-	-	7 490	7 490	7 490
Associations et cotisations	3 370	-	-	3 370	2 218
Assurances	3 417	-	-	3 417	3 775
Avantages sociaux	123 140	3 130	-	126 270	119 942
Divers	861	-	-	861	1 751
Documentation et abonnements	1 221	-	-	1 221	1 173
Entretien et réparation	964	-	-	964	201
Entretien et réparation du matériel informatique	2 344	-	-	2 344	4 580
Frais bancaire	1 798	-	-	1 798	1 833
Frais d'impression	1 003	-	-	1 003	911
Frais de déplacement	12 031	-	-	12 031	13 494
Frais de formation	5 825	-	-	5 825	4 347
Frais de location	2 933	-	-	2 933	3 294
Frais de représentation	41	-	-	41	27
Frais du conseil d'administration	1 249	-	-	1 249	1 264
Honoraires professionnels	5 920	-	-	5 920	5 713
Loyer et frais afférents	58 214	-	-	58 214	55 904
Papeterie et fourniture de bureau	4 871	-	-	4 871	6 124
Projet enfants témoins	-	388	-	388	-
Projet spécial	13 732	-	-	13 732	6 557
Publicité et promotion	699	-	-	699	750
Salaires	802 420	20 946	-	823 366	795 977
Taxes et permis	4 427	-	-	4 427	4 446
Télécommunications	8 301	-	-	8 301	15 413
	1 059 314	24 464	7 490	1 091 268	1 058 571

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS**

<b>SUR LES CHARGES</b>	( 53 686 )\$	( 3 293 )\$	( 7 490 )\$	( 64 469 )\$	26 196 \$
------------------------	--------------	-------------	-------------	--------------	-----------

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars

2015

2014

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	( 64 469 )	\$	26 196	\$
Élément sans indice sur les liquidités - amortissement	7 490		7 490	
	( 56 979 )		33 686	
Variations des postes hors caisse:				
Débiteurs	712		( 8 451 )	
Frais payés d'avance	5 653		( 945 )	
Créditeurs et frais courus	( 177 )		( 5 747 )	
Subventions reportées	-		( 13 477 )	

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS  
DE FONCTIONNEMENT**

( 50 791 )                      5 066

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations	-		1 660	
Dépôt à terme	2 557		2 487	

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS  
D'INVESTISSEMENT**

( 2 557 )                      ( 4 147 )

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET  
DES PLACEMENTS**

( 53 348 )                      919

**ENCAISSE AU DÉBUT**

168 879                      167 960

**ENCAISSE À LA FIN**

115 531                      \$ 168 879                      \$



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais est constitué comme organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions affectées à des projets sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Services reçus à titre bénévole**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**Immobilisations**

Les revenus de l'organisme ont excédé 500 000 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2008. Les immobilisations ont donc été capitalisées et présentées au bilan. Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 2007 ont été inscrites au coût et amorties du même montant.

Les acquisitions de l'exercice ont été amorties selon la méthode linéaire aux taux suivant:

Équipement électronique	4 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs. Les passifs financiers se composent des fournisseurs et charges à payer et des apports reportés.

**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires et les placements non grevés d'une affectation dont la date d'échéance est de moins de 3 mois.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2015

<b>3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>	2015	2014
Taxes à la consommation	17 218 \$	17 102 \$
Intérêts	1 527	1 485
Autres	-	870
	<b>18 745 \$</b>	<b>19 457 \$</b>

<b>4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE</b>	2015	2014
Assurances	805 \$	815 \$
Fournisseurs	3 301	8 944
	<b>4 106 \$</b>	<b>9 759 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement cumulé	2015	2014
Équipement électronique	10 005 \$	8 345 \$	1 660 \$	4 161 \$
Mobilier et équipements	61 542	53 391	8 151	10 820
Améliorations locatives	23 201	16 241	6 960	9 280
	<b>94 748 \$</b>	<b>77 977 \$</b>	<b>16 771 \$</b>	<b>24 261 \$</b>

<b>6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS</b>	2015	2014
Fournisseurs	377 \$	3 555 \$
Salaires et avantages sociaux	94 085	91 207
Honoraires professionnels	4 306	4 183
	<b>98 768 \$</b>	<b>98 945 \$</b>

**7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais tire une portion importante de ses revenus de contributions gouvernementales.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2015

---

**8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme est lié par un contrat de location-exploitation de locaux échéant le 30 septembre 2020 pour des versements de: 31 mars 2016: 44 837 \$, 31 mars 2017: 45 851 \$, 31 mars 2018: 46 862 \$, 31 mars 2019: 47 605 \$, 31 mars 2020: 48 348 \$ et 31 mars 2021: 24 174 \$.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2014.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et ses obligations contractuelles.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et mène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses obligations contractuelles.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixes assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.